



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le cinquième comité de programmation des fonds européens pour la période 2007-2013 de la région Centre s'est tenu le jeudi 10 juillet 2008 sous la coprésidence de Monsieur Jean-Michel BERARD, Préfet de la région Centre et de Monsieur Jean GERMAIN, Premier Vice-président du Conseil régional. A cette occasion, près de 5 M € de crédits européens ont été accordés en cofinancement d'opérations régionales relevant du FEDER (pour 4,287 M €), du FSE (522 K €) ou du FEADER (3 346€).

Parmi les opérations examinées au titre du Fonds européen pour le développement régional (FEDER), figurent notamment deux projets visant à soutenir les filières régionales d'excellence de la recherche :

- SPATIOFLUX est un projet conduit par l'INRA à Orléans. D'un coût total de 1 314 000 €, un montant de FEDER de 540 000 € lui a été alloué. SPATIOFLUX vise l'étude, sur un large territoire, des flux "eau-azote-carbone" à l'interface "sol" entre les compartiments de l'environnement que sont l'hydrosphère, la biosphère et l'atmosphère. Cette opération a pour but d'établir des bilans environnementaux quantitatifs pour la gestion durable des ressources naturelles ;

- NANOCARA est un projet réalisé sur la base du travail collaboratif entre la CILAS et trois partenaires que sont le CEA, l'INERIS et le laboratoire GREMI de l'Université d'Orléans. Dans un contexte compétitif, le projet vise l'émergence industrielle de produits à base de nanoparticules. Pour ce projet, les fonds européens mobilisés se montent à 1 023 534 M € pour un coût total de 2 657 521 M €.

Au total l'axe 1 « Soutenir la recherche, l'innovation et le développement des entreprises » qui représente plus de 55 % des crédits FEDER du programme opérationnel FEDER 2007-2013 a été mobilisé à hauteur de 3 741 940 M €.

Le Comité de programmation s'est également prononcé favorablement pour des opérations relevant du Fonds Social Européen (FSE), notamment dans le cadre de la mesure consacrée au développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Douze opérations ont été programmées pour une subvention totale de 180 482 €.

Les opérations programmées au titre du FEADER portent principalement sur les mesures de services de base à la population rurale et la conservation et la mise en valeur du patrimoine à haute valeur naturelle.

Le prochain comité de programmation aura lieu le 2 octobre au Conseil régional.